



Paris, le 6 mai 2025  
Eric Houdet, Fondateur de [Homapi](#)

## **Immobilier durable : arrêtons les effets d'annonces, passons (enfin) à l'action**

L'immobilier durable, tout le monde en parle. Mais pendant que les discours s'empilent, la planète, elle, continue de chauffer. Et nos bâtiments, ces mastodontes énergivores, restent responsables de près de 30 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. Il est temps d'arrêter de repeindre nos passoires thermiques en vert fluo. Ce qu'il faut désormais, c'est du concret. Du mesurable. Du durable.

L'immobilier durable ne peut plus être une case à cocher dans un rapport RSE. Il doit devenir une réalité pour tous : propriétaires, bailleurs, copropriétés. Ce n'est ni un luxe, ni un choix. C'est une urgence collective.

### **Trois piliers, une seule mission**

**Construire mieux. Rénover plus vite. Habiter autrement.** Ce triptyque doit guider notre action. Trop longtemps, les professionnels de l'immobilier ont travaillé en silo : l'architecte ici, le bureau d'études là, et les copropriétaires perdus entre les deux. Résultat ? Des chantiers qui s'éternisent, des budgets qui explosent, et des engagements climatiques qui piétinent.

Il est temps de faire tomber ces murs, au sens figuré bien sûr. Avec une approche intégrée, il faut accompagner les copropriétés de A à Z : DPE collectif, audit énergétique, plan de financement, mobilisation des aides, travaux. On ne promet pas le rêve. On livre des résultats.

### **Le digital comme accélérateur**

Les bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut des outils efficaces. Grâce à la technologie, on peut désormais prioriser les rénovations énergétiques, modéliser les économies à long terme, et surtout fédérer les copropriétaires autour d'un projet commun. Le digital n'est pas un gadget. C'est un levier stratégique pour réussir la transition écologique de l'immobilier.

### **On attend quoi, maintenant ?**

Le DPE collectif devient obligatoire pour les copropriétés dès 2026. Une formidable occasion de se retrousser les manches et de lancer des projets ambitieux. Ceux qui attendent un hypothétique assouplissement des règles risquent surtout de perdre du temps... et de l'argent. Car oui, l'immobilier durable est aussi un bon investissement : il valorise le patrimoine, réduit les charges, séduit les acheteurs.

Le savoir-faire est là. Les outils aussi. Les financements existent. Il ne manque qu'une chose : la volonté.

**À propos de la plateforme Homapi :**

Avec le lancement d'**Homapi**, EkologglA, entreprise spécialisée dans la transition numérique et énergétique du secteur immobilier, propose le premier Carnet d'Information du Logement (CIL) en France axé sur la technologie, notamment l'intelligence artificielle. Grâce à sa marketplace et à ses fonctionnalités avancées, **Homapi** simplifie la mise en relation entre les particuliers et les professionnels du domaine sur la base de profils réciproquement qualifiés.